

LES DÉTRACTEURS DE LA SALETTE

Les abbés Ricossa et Belmont sont des **orgueilleux**, et comme tous les orgueilleux ils sont obstinés et s'enferment dans leur jugement propre, allant jusqu'à l'attaque de la vérité connue¹, méritant ainsi le châtement inexorable des orgueilleux : l'aveuglement². Ce ne sont pas les premiers, ce ne sont pas les derniers.

Adeptes de LA THÈSE MATERIALITER-FORMALITER, ils se croient obligés de reconnaître que la secte conciliaire est matériellement l'Eglise catholique. Cette thèse (que j'ai partagée), due à Mgr Guérard des Lauriers et à ses amis, a paru longtemps défendable car elle seule donnait une réponse apparemment cohérente au problème de la visibilité de l'Eglise, puisque d'après Vatican I, l'Eglise doit toujours rester visible. Encore aujourd'hui l'abbé Ricossa refuse dans son séminaire ceux qui ne partagent pas la thèse.

Depuis, des études multiples sont sorties pour trouver la réponse à cette objection, en particulier *L'Eglise EST éclip-sée*³ et notre tract sur *La Visibilité de l'Eglise*. D'autre part Myra Davidoglou a réfuté définitivement la thèse dans sa revue, travail disponible sous le titre : *Analyse logique de la thèse dite de Cassiciacum*⁴. L'abbé Zins a, de son côté, depuis bien longtemps, démontré son impossibilité théologique. Ses questions importantes à Mgr Guérard sont restées sans réponse, car il était impossible de répondre.

Enfin, ayant bien connu Mgr Guérard des Lauriers, nous pensons qu'aujourd'hui Monseigneur ne soutiendrait plus sa thèse. A la question que je lui avais posée un jour : *quelle est la valeur des actes d'un Pape materialiter ?* il m'avait répondu : *nulle*. Continuant avec cette seconde question : *alors qu'en est-il des nominations des cardinaux et des futurs conclaves ?* il m'avait répondu : *ma thèse s'éteint dans le temps*.

Une des plus graves révolutions conciliaires a été de refondre tous les rituels de tous les sacrements⁵.

A la question : *quelle a été l'intention des novateurs ?* on est obligé de répondre :

1° imposer de nouveaux rites ; 2° mais surtout interdire tous les anciens rites.

Il est donc évident que si la secte conciliaire avait eu la même intention que l'Eglise Catholique, elle aurait au moins permis que les rites éternels subsistent. En les détruisant, pire, en persécutant ceux qui y sont attachés, elle prouve que **l'intention** de ceux qui ont imposé ces nouveaux rites est **différente** et donc, en s'appuyant sur le principe de non contradiction, pour un catholique qui sait que l'Eglise est infaillible dans sa liturgie⁶, ces nouveaux rites sont **invalides** (heureusement d'ailleurs !). En particulier pour les ordinations et les sacres⁷. **Ils se disent prêtres ou évêques, ils se croient prêtres ou évêques, ils nous font croire qu'ils sont prêtres ou évêques, ILS NE LE SONT PAS.**

Pour ce problème (plus grave peut-être encore que le NOM), on est surpris de voir que peu de clercs en ont compris le danger et que les tenants de LA THÈSE n'en parlent jamais.

L'explication en est simple : il est **impossible** que des rituels détruisant et ne transmettant pas le sacerdoce et l'épiscopat puissent avoir été créés par l'Eglise de Jésus-Christ. Ils ne peuvent venir que de l'Adversaire. Et donc, il est impossible que la secte conciliaire soit l'Eglise catholique, **même matériellement : la thèse s'effondre.**

D'autre part, pour eux, comme pour tous les prêtres formés à Ecône, les laïcs n'ont que trois devoirs : payer, donner des vocations et se taire. Tant qu'ils partagent les idées imposées par les clercs, ce sont de bonnes gens. Mais s'ils mettent en doute le gourou et s'obstinent à poser la question qu'il ne faut pas poser, ils sont rejetés, conspués, ridiculisés, honnis et même haïs. Nous en savons quelque chose.

Alors, une opinion défendue par un laïc, ne peut-être que ridicule, d'une *médiocrité prétentieuse*, etc... On connaît... Depuis trente ans on a l'habitude. Quelle charité ! Et après leurs bêtises, et après leurs insultes, les reprenant comme ils le méritent, ils nous accusent de manquer de charité ! Comme toujours, c'est celui qui dénonce l'erreur qui devient le méchant, pas celui qui enseigne. Triste.

¹ Un des six péchés contre le Saint-Esprit, péché irrémissible si on s'obstine. Ce fut celui des évêques au moment du Concile, c'est celui des ralliés, c'est celui d'Ecône. La sanction est toujours la même : aveuglement et *vomis de Dieu*. Terrible. Soyons très vigilants, priant humblement, car si l'on perd la Foi, on perd la vie éternelle.

² L'abbé Belmont avait été mis en garde sérieusement dès l'arrivée de celui qui allait détruire son école. Au lieu de se renseigner auprès de ceux qui connaissaient précisément les défauts de ce garçon, cet abbé a pris de haut le conseil. On a vu le résultat. Il est bon de préciser que son école spécialisée dans le catholique médiocre prétentieux BLMM (bourgeois, libéral, matérialiste, mondain) était très discutable et la sanction permise par la sainte Providence n'a étonné que lui. L'abbé aurait dû s'humilier quelque peu, mais le fond revient toujours, d'où le n° 11 de son bulletin au ton vaniteux et donneur de leçons. Idem pour l'abbé Ricossa.

³ Titre d'une brochure (disponible à ACRF, BP 2, 44140 Aigrefeuille, 60 frs franco) étudiant pourquoi la Très Sainte Vierge Marie a choisi ce mot et ce qu'elle a voulu ainsi nous enseigner.

⁴ Disponible en cahier à ACRF 12 frs + port.

⁵ Lire et étudier la brochure *Les évêques sacrés suivant le nouveau rite sont-ils évêques ?* en particulier la préface et la conclusion. (disponible en cahier à ACRF, 18 frs + port).

⁶ Lire et étudier la brochure très claire et précise écrite par l'abbé Vacant en 1887 : *Le Magistère ordinaire de l'Eglise et ses organes* (disponible en cahier à ACRF, 12 Frs + port), dans laquelle, développant Vatican I, il rappelle que l'Eglise est infaillible dans les vérités de Foi catholique, dans les conclusions théologiques, dans les faits dogmatiques, dans la discipline, dans la canonisation des saints, dans le culte.

⁷ Pour étudier les nouveaux rituels des sacres, on s'appuie ordinairement sur les rituels fabriqués sous Paul VI, mais il y a bien longtemps que ces rituels ne sont plus utilisés et que l'on est en plein délire. Voir par exemple récemment, l'ordination épiscopale (sic, ils ne parlent même plus de sacre !) du nouvel "évêque" de Nîmes, cérémonie scandaleuse. Il n'est pas du tout évêque catholique, il est le chef du troupeau conciliaire de Nîmes avec pour fonction d'égarer et de perdre ses brebis. Arrêtons le langage de bois des prêtres et évêques de la Fraternité Saint-Pie X : **les évêques conciliaires ne sont pas évêques, les prêtres conciliaires ne sont pas prêtres.**

Pour développer l'impossibilité de confondre la secte conciliaire avec l'Eglise catholique, nous nous sommes appuyés sur le message de La Salette et plus précisément sur le secret de Mélanie. Relire notre brochure : *L'Eglise EST éclipsée*, qui a permis à beaucoup (comme ils nous l'ont dit ou écrit) de comprendre d'une façon cohérente et définitive la crise et sa solution. Aucune réfutation de ce texte à ce jour n'a été faite, nos détracteurs croyant plus malins de biaiser.

Ils ont agi comme des suppôts du malin : ils ont osé attaquer directement La Salette. Pas l'apparition, ça aurait été trop gros et ça n'aurait pas réussi. Ils ont trouvé mieux : attaquer ce qui les gêne, les secrets des voyants.

Encore plus hypocrites, ces pharisiens se sont même interdit de citer un mot de ces secrets. Ils ont ressorti deux textes du Saint-Office pour se donner les apparences de vertu et de fidélité, textes de 1915 et de 1923, qui interdisent tout d'un coup (37 ans après la diffusion des secrets ! ?) de les lire et de les faire connaître.

Hypocrites ! Il y a longtemps que ces abbés les ont lus ! Hypocrites, eux qui passent leur temps à agir contre quantité d'autres textes ! Et surtout orgueilleux !

Il y a bien longtemps que ce problème a été résolu et que la Vérité est connue. Il y a bien longtemps que tous les catholiques ont lu les secrets et ont compris que ces secrets (*Mélanie, ce que je vais vous dire maintenant, ne sera pas toujours secret ; vous pourrez le publier en 1858*) sont des messages prophétiques de la très Sainte Vierge Marie pour notre temps.

Dévoilés en 1878, avec *Imprimatur* d'abord du Cardinal Sforza de Naples, puis de Mgr Zola, évêque de Lecce, ces secrets ont surpris et scandalisé certains. Très vite diffusés abondamment dans le monde entier, ce fut une bombe parmi le clergé (particulièrement concerné), la très Sainte Vierge Marie dénonçant leurs turpitudes. Beaucoup de catholiques comprirent, surtout en voyant les miracles et les conversions de La Salette.

Mais tout de suite il y eut des opposants farouches. La très Sainte Vierge avait osé dire que : *les prêtres... sont devenus des cloaques d'impureté, ...les péchés des personnes consacrées à Dieu crient vers le Ciel..., les chefs, les conducteurs du peuple de Dieu ont négligé la prière et la pénitence et le démon a obscurci leurs intelligences... Dieu va frapper d'une manière sans exemple.. etc...*¹

A chaque génération, on a compris qu'à travers ces textes si denses, complétés par ceux de Pontmain, et surtout de Fatima, notre Sainte Mère a voulu que Ses enfants de France voient, comprennent et combattent. **Tout donne raison à La Salette**. Seule La Salette donne l'explication. Les Français, les catholiques Français, sont des dévots très attachés à La Salette, interdisant que l'on touche à La Salette. Que des Italiens ne le comprennent pas, on peut le concevoir (encore que... tout se réalise suivant les dires de La Salette, même en Italie²), mais que des Français suivent de tels gourous, c'est inadmissible. Seul l'orgueil et son châtement peuvent donner une explication d'un tel comportement aveugle.

Comme hier, les détracteurs parlent de **censures**, occultant la lettre du P. Lepidi, Maître du Sacré Palais, membre du Saint-Office et de l'Index, qui, le 16 décembre 1912, écrivait au Cardinal Luçon :

"Le secret de la Salette n'a jamais été condamné d'une manière directe et formelle par les Sacrées Congrégations de Rome... Les condamnations regardent directement et formellement les deux livres écrits par l'abbé Combe et nullement le Secret". Ce même P. Lepidi, en 1922, renouvellera l'*Imprimatur*. Alors ?

D'autant plus que le fameux décret de 1915 ne porte la signature d'aucun des Cardinaux dignitaires ou membres de la Sacrée Congrégation, mais seulement celle de son notaire Louis Castellano, sans aucune mention de date, ni de vote du "Décret" en réunion de la Congrégation du Saint-Office, ni de sa présentation à l'approbation du Pape Benoît XV.

Il ne porte absolument aucune censure, ni sur l'opuscule de Mélanie, ni sur le Secret en particulier, ni aucune défense de le posséder, de le lire et de le répandre.

Alors qu'en penser ? Pour nous c'est une **FORFAITURE**, et ne s'appuyer que sur ce texte pour interdire (même la lecture du Secret) **c'est de la complicité dans la forfaiture**. Renouveler une telle trahison en 2001, c'est une fourberie sans nom. Je ne trouve aucun adjectif assez fort pour définir vos personnes. Après tout ce que nous avons vécu depuis 150 ans, vous êtes encore plus coupables qu'eux. Le concile, énorme châtement, l'Eglise éclipsée, Rome ayant perdu la Foi, le sacerdoce châtié, l'Antéchrist régnant, l'abomination de la désolation dans le lieu saint, la troisième guerre mondiale commencée, une succession de JP II évidemment catastrophique, etc. : cela ne vous suffit pas. On sait depuis 150 ans que les détracteurs de La Salette deviennent nos ennemis, sont du camp de l'ennemi. On sait depuis 150 ans que Notre-Seigneur ne supporte pas que l'on touche à Sa sainte Mère. Ce que vous faites est abominable : vous rejoignez le camp de Ses ennemis. Doit-on vous appliquer : *... les chefs, les conducteurs du peuple de Dieu ont négligé la prière et la pénitence et le démon a obscurci leurs intelligences...*

Reprenez-vous, réétudiez ces graves questions. Nous ne sommes pas vos ennemis. Méditez La Salette, ses enseignements, ses leçons et convertissez-vous, sinon vous périrez, conduisant vos fidèles dans l'erreur.

Prions la Vierge de La Salette, Reine de France de protéger notre Foi.

Louis-Hubert Remy, le 8 décembre 2001

PHOTOCOPIER ET DIFFUSER

¹ La très Sainte vierge Marie s'adresse à tous les prêtres de toutes les époques y compris aux abbés Ricossa et Belmont.

² Lire *Le Vatican mis à nu*.